

NOTE SUR LA CONJONCTURE ECONOMIQUE DE LA FILIERE FORÊT BOIS PAR France BOIS REGIONS Semaine du 13 au 17 avril – rédigée 15/04/20

Présentation de l'enquête

A la demande des professionnels de la filière forêt bois de plusieurs régions, des services de l'Etat et des Conseils régionaux, les Interprofessions régionales regroupées au sein de France Bois Régions ont décidé de réaliser une enquête de conjoncture auprès des entreprises.

Dans cette période incertaine, l'objectif est d'avoir chaque semaine une vision précise de l'activité des différents maillons de la filière afin d'aider les chefs d'entreprises à orienter leurs décisions. Ces informations donnent une tendance et sont complémentaires aux informations relayées par les branches professionnelles.

Cette enquête n'a pas vocation à être représentative, elle permet de donner une tendance sur la filière forêt et bois française.

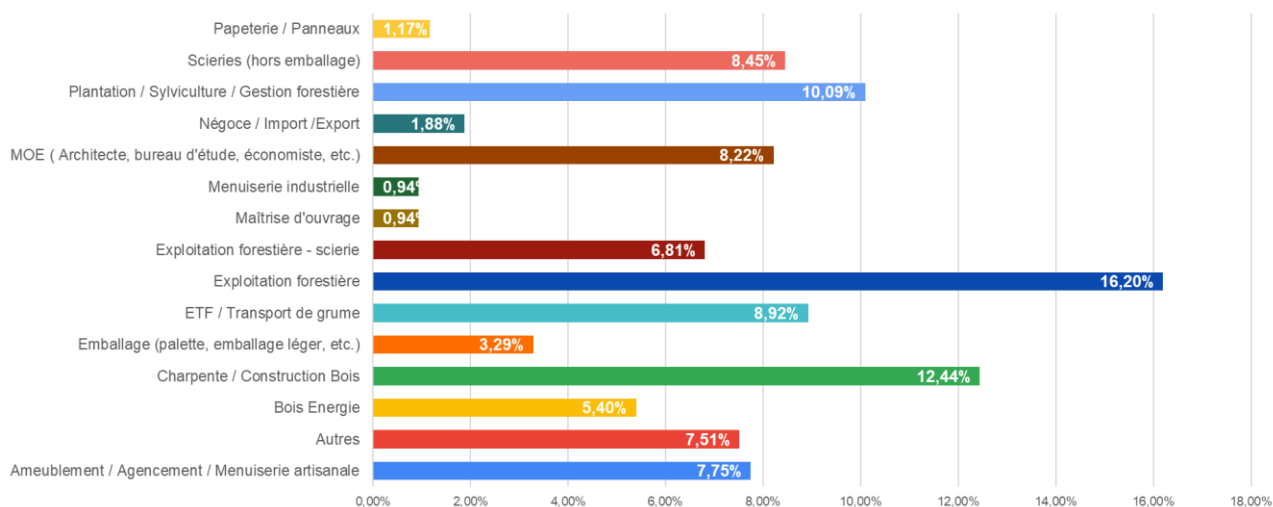
L'enquête est réalisée en début de semaine pour connaître, dans chaque région, la situation des entreprises pour la semaine en cours et le prévisionnel de la semaine suivante. Les chefs d'entreprises ont 36 heures pour répondre au questionnaire. Cela leur permet ainsi d'accéder aux données détaillées de leur région. Une compilation est réalisée au sein de France Bois Régions pour accompagner les partenaires nationaux.

Chiffres généraux – collectés du 11/04 au 14/04

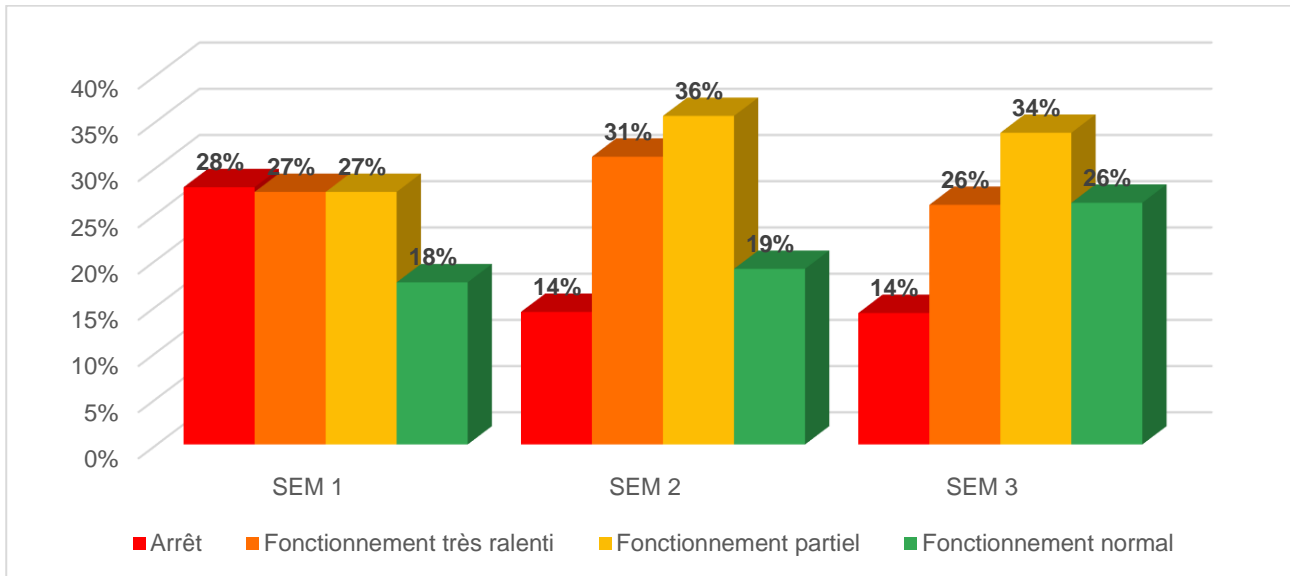
La troisième enquête réalisée sur un délai court, plus de 440 entreprises ont répondu au questionnaire sur l'ensemble des régions. On retrouve tous les secteurs de la filière forêt et bois sur les réponses génériques

Sur cette troisième semaine d'enquête, la majorité des entreprises répondantes (70%) qui ont entre 0 et 10 salariés. Des entreprises de l'ensemble des régions ont répondu au questionnaire.

Le graphique, ci-dessous, montre que des entreprises de tous les secteurs d'activité de la filière ont répondu. On retrouve majoritairement les entreprises des secteurs de la construction bois (maîtres d'œuvres, charpente, scieries) plus durement touchées par l'état d'urgence sanitaire.

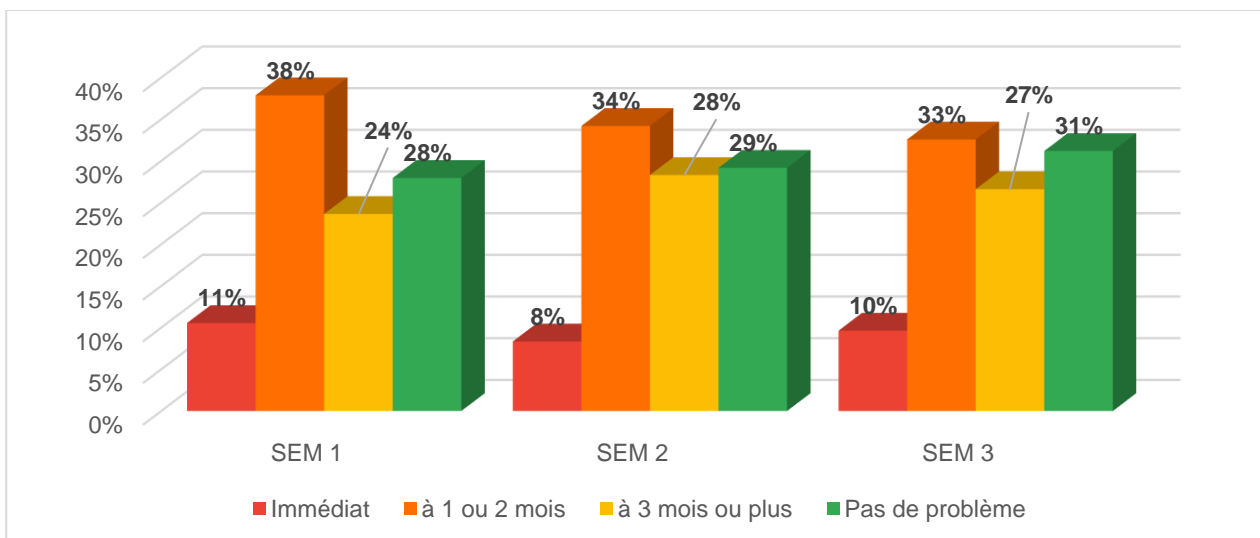


A la 3^{ème} semaine d'enquête, on note une certaine stabilisation de l'activité déclarée par les entreprises. Elles sont aujourd'hui sur la reprise avec une activité ralentie. Ce fonctionnement est principalement dû à un manque d'activité de leurs clients et de leurs partenaires. De plus, on peut noter que les entreprises déclarent une difficulté à mettre en place les gestes barrières. 60% des entreprises ont repris une activité partielle à normale. 14% des entreprises restent complètement arrêtées.



Les déclarations sur le chômage partiel et les arrêts maladie ou garde d'enfants se sont stabilisées sur la 3^{ème} semaine. Cela correspond à la stabilisation de la reprise d'activité des entreprises. 43% des répondants ont plus de ¼ du personnel en chômage partiel.

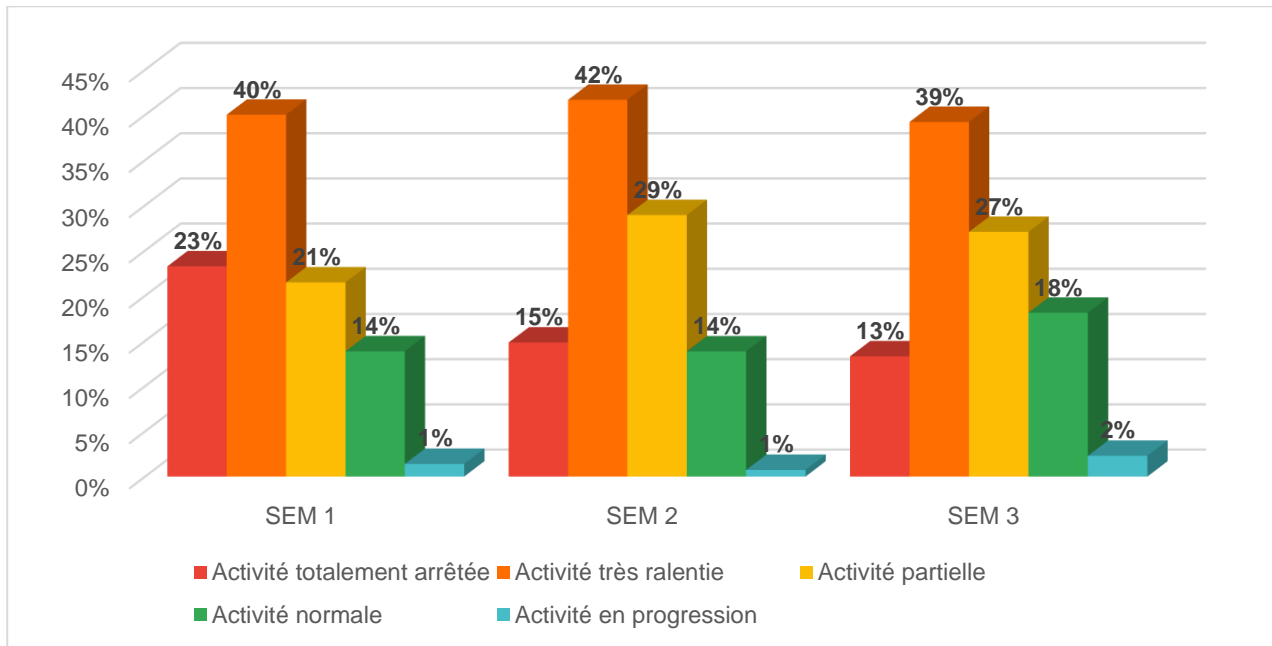
Concernant la trésorerie, plus de 8% des répondants ont des difficultés dès à présent. Environ 50% des répondants déclarent avoir 3 à 4 mois de délais.



Concernant l'approvisionnement en bois, cela ne semble pas être une problématique pour les entreprises. Dans les prochaines semaines va se poser

la question de la reprise des envolées de scolytes sur les régions touchées qui subissent des températures printanières élevées.

Sur les commandes potentielles, les ventes et les transactions des entreprises répondantes, on remarque peu de changement sur la répartition par rapport aux semaines précédentes. En effet, les entreprises reprennent une activité mais avec des carnets de commande réduits.



Pour plus d'information et d'analyses, vous pouvez contacter : Laure PLUM, coordinatrice du réseau France Bois Régions, laure.plum@franceboisregions.fr

Tel : 06.01.88.78.64